

En 2022, le consulat sera fermé durant les jours fériés suivants :

- Samedi 1^{er} janvier : Nouvel an.
- Mercredi 12 janvier : Yennayer, célébration du nouvel an Amazigh.
- Vendredi 15 avril : Vendredi Saint (Férié en Moselle).
- Jeudi 26 mai : Fête de l'Ascension.
- Lundi 2 mai et Mardi 3 mai : Aïd El-Fitr*.
- Dimanche 10 et Lundi 11 juillet : Aïd El-Adha*.
- Jeudi 14 juillet : Fête Nationale Française.
- Vendredi 29 juillet : Nouvel an de l'Hégire*.
- Dimanche 7 août : Achoura*.
- Vendredi 7 octobre : Al- Mawlid.*
- Mardi 1er novembre : Toussaint
- Vendredi 11 novembre : Armistice
- Dimanche 25 et Lundi 26 décembre : Fête de Noël.

*** Un décalage d'une journée est possible (avant ou après les dates de ces fêtes musulmanes) car la confirmation du début de chacun des douze mois qui composent le calendrier lunaire sur lequel s'appuie l'Islam, dépend de l'observation ou pas du croissant lunaire.**